

Nouvelle campagne de soutien

Voilà trente cinq ans que notre association fait vivre La Maison du Peuple, patrimoine unique de la mémoire coopérative. Cet héritage qu'il est si important de rappeler aujourd'hui, prend forme dans les activités multiples que nous proposons à tous.tes tout au long de l'année. Au fil du temps, nous avons développé un savoir-faire autour de la diffusion, la production, la transmission de formes et de techniques inattendues, avec le souci d'une démarche privilégiant des expressions artistiques populaires et exigeantes à la fois.

Notre objectif est de favoriser les rencontres et les croisements entre les différentes pratiques artistiques, l'existence de temps de rencontres avec des musiciens, des danseurs, des comédiens, des réalisateurs, des plasticiens, des techniciens, les bénévoles de La fraternelle et le public. Une Maison du Peuple avec de la culture en nourriture et le partage en ligne de mire.

L'équilibre financier et économique d'une telle aventure n'est pas simple. La fraternelle est avant tout un projet de territoire qui travaille en coopération avec toutes les collectivités et les partenaires institutionnels. Leur soutien et leur confiance nous sont devenus indispensables.

S'ajoutent à ce potentiel riche un réel soutien des 402 adhérents de l'association, du public (40 000 entrées annuelles), des artistes et techniciens du spectacle. Sans ces engagements sur lesquels nous pouvons compter rien ne serait possible.

De nombreux donateurs se sont manifestés depuis 2015. Grâce à eux, les sommes collectées nous ont permis d'effectuer de nombreux investissements indispensables à la pérennité de notre projet.

Cette année encore, l'association a fait plusieurs investissements nécessaires à son activité :

- Le renforcement de la sécurisation de la maison suite aux cambriolages que nous avons subis.
- Le remplacement de matériel au cinéma
- L'acquisition de matériel informatique, ordinateur et logiciels pour l'imprimerie
- Travaux d'aménagement et remplacement de la literie des hébergements destinés aux équipes artistiques

Soutenir financièrement ou humainement La fraternelle c'est permettre à notre association de mener sa mission culturelle sur le bassin de vie, comme par le passé la coopérative menait son action sociale.

Pour nous soutenir un menu multiple :

- faire un don financier déductible des impôts* à titre individuel ;
- être ou devenir adhérent ;
- acheter ou offrir des places de cinéma et/ou de spectacle/concert ;
- participer aux ateliers proposés tout au long de l'année ;
- faire l'acquisition d'une estampe et/ou prendre un abonnement à l'art'Othèque ;
- devenir bénévole ;
- promouvoir La fraternelle dans ses activités partout où vous pouvez.

Saint-Claude a un petit joyaux plutôt unique en France, ce n'est pas que la pipe, que le diamant, c'est aussi une Maison du Peuple. Plus que jamais nous avons besoin de votre présence et si possible de vos dons, pour continuer à faire vivre cette merveilleuse aventure humaine et artistique : La fraternelle !

Le Conseil d'administration de La fraternelle
Les bénévoles
L'équipe salariée

*** Reconnue d'intérêt général le 15 avril 2015, Les dons et versements que l'association La fraternelle reçoit, ouvrent droit à la réduction d'impôts prévue par les articles 200-1 et 238 bis du CGI :**

> POUR UN PARTICULIER 66 % du montant du don, dans la limite de 20% du revenu imposable du donneur.

> POUR UNE ENTREPRISE 60% du montant du don, dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.